

FILIÈRE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS UNI.E.S POUR NE PAS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

Augmentation du temps de travail, flexibilité à outrance, précarisation des travailleurs, suppression du volet prévention avec la mort annoncée des CHSCT », les réformes successives, bien loin de répondre aux préoccupations des travailleurs et de leur protection, veulent nous imposer des reculs sans précédents, notamment avec la loi travail et les lois macron qui permettent aux entreprises et aux collectivités de faire la loi.

Pour l'ensemble des acteurs de notre filière, déjà soumis à une pénibilité des plus rudes dans le monde du travail, les conséquences de tels reculs sont catastrophiques.

Nous sommes et connaissons tous autour de nous des collègues de travail « cassés », « brisés » par de longues années de labeur (hernies discales, tendinites, troubles musculo squelettiques, maladie pulmonaires, cancers etc...) et ceci pour le reste de leur vie, et beaucoup trop sont malheureusement partis avant même d'avoir pu connaître le goût de la retraite, arrivée trop tardivement.... ayant donc perdu leurs vies à la gagner..

En choisissant la liste CGT, nous nous donnons de la force pour revendiquer et gagner :

- Le retour en gestion publique de la collecte et du traitement des déchets.
- Son développement pour assurer la gestion et le traitement sur le territoire de l'ensemble des déchets produits et de manière propre. (création de centaines de milliers d'emplois)
- Un départ à la retraite à 50ans (catégorie insalubre) à taux plein pour les missions les plus pénibles et insalubres (bonification de 3ans et 4 mois tous les 5 ans), avec la possibilité d'un départ anticipé au prorata des années passées.
- Un départ à la retraite à 55ans (catégorie active) à taux plein pour tous les acteurs de la branche (bonification de 1ans et 8 mois tous les 5 ans), avec la possibilité d'un départ anticipé au prorata des années passées.
- Un déroulement de carrière accéléré permettant de bénéficier d'une retraite anticipée équivalente à une carrière classique.
- Un suivi médical adapté aux risques encourus par les personnels. (à minima annuelle)
- Le maintien des CHSCT pour maintenir un niveau de prévention et d'intervention à la hauteur des risques encourus.
- Une gestion humainement responsable accompagnant par la formation et l'évolution de carrière les agents du l'embauche à la retraite.

Sortons les grands groupes qui se font de « l'or dur » sur nos ordures, imposons une gestion publique et écologiquement responsable de nos déchets, reconnaissons la pénibilité de l'ensemble des acteurs de la filière, faisons de cette filière une filière d'avenir autant pour l'emploi que pour notre planète !

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

Un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !